

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE  
(SDE)**

**Avocats-conseils**

Le très honorable Pierre Elliott Trudeau, C.P., C.C., C.H., c.r., MSRC (1984 - 2000)

Le très honorable Jean Chrétien, C.P., C.C., O.M., c.r.

L'honorable Donald J. Johnston, C.P., O.C., c.r.

Pierre Marc Johnson, G.O.Q., MSRC

L'honorable Michel Bastarache, C.C.

L'honorable René Dussault, O.C., O.Q., MSRC, Ad. E.

Peter M. Blaikie, c.r.

André Bureau, O.C.

Le 14 juin 2011

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Votre référence : R-3753-2011 et R-3754-2011

Notre référence : 003070-0330

**Objet : Requêtes d'Intragaz et de Gaz Métro sur les tarifs d'entreposage  
R-3753-2011 et R-3754-2011**

Chère consœur,

La présente fait suite à la lettre adressée par la Régie à tous les participants sollicitant nos intentions aux fins de la planification de l'audience publique cédulée pour débiter le 20 juin 2011 relativement aux deux dossiers mentionnés en objet.

**Guy Sarault**

**T 514 846.2317**

F 514 921.1317

gsarault@heenan.ca

1250, boul. René-Lévesque  
Ouest  
Bureau 2500  
Montréal (Québec)  
Canada H3B 4Y1

heenanblaikie.com

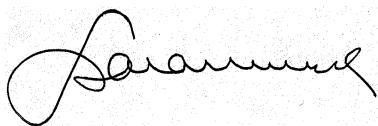
Les intentions de l'ACIG peuvent se résumer comme suit :

1. Le seul témoin de l'ACIG sera son analyste, M. Bernard Otis, dont vous trouverez le curriculum vitae sous pli;
2. L'estimation du temps requis pour la présentation sommaire de la preuve de M. Otis est de vingt minutes ( 20 min. );
3. L'estimation du temps requis pour le contre-interrogatoire des témoins des deux requérantes est de l'ordre de vingt minutes ( 20 min. ) pour chacune d'entre elles, donc quarante minutes ( 40 min. ) au total. Nous n'avons pas l'intention de contre-interroger les témoins des autres intervenants;

4. L'estimation du temps requis pour la présentation de notre argumentation est d'environ quarante-cinq minutes ( 45 min. );

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Heenan Blaikie** S.E.N.C.R.L., SRL



Guy Sarault

GS/mg

p. j. (1)

c.c. :

- Intragaz : Me Louise Tremblay
- Gaz Métro : Me Vincent Régnauld et Affaires réglementaires
- Intervenants : FCEI  
SÉ – AQLPA
- ACIG : Mr. Murray Newton  
Mme Ghislaine Carrière
- Me Nicolas Plourde
- M. Bernard Otis

**Guy Sarault**

**T 514 846.2317**  
F 514 921.1317  
gsarault@heenan.ca

1250, boul. René-Lévesque  
Ouest  
Bureau 2500  
Montréal (Québec)  
Canada H3B 4Y1

heenanblaikie.com